



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Projet Energie Photovoltaïque de Mohéli - PEPM

Mise en œuvre d'unités de productions photovoltaïques raccordées au réseau de distribution électrique national

Facilité Energie ACP-UE, Financé sous le 10^{ème} FED – Projet N°FED/2011/232-482

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Intitulé du marché :

FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS ET CONSTRUCTION DE RESEAUX MOYENNE TENSION (MT) ET BASSE TENSION (BT) POUR L'ELECTRIFICATION DE 9 LOCALITES SUR L'ILE DE MOHELI

Lieu d'exécution : Ile de Mohéli, Union des Comores

Il convient de noter que l'attribution du marché est subordonnée à l'endossement préalable de l'avenant de prolongation du contrat de subvention N° FED/2012/232482

Cette condition n'a pas d'incidence sur les éléments de la procédure d'appel d'offres (tel est le cas, par exemple, si le budget initialement prévu est différent ou si le calendrier, la nature ou l'état de la mise en œuvre sont modifiés). Si cette condition n'est pas remplie, le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation de marché, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

1. Référence de publication

AO/FOUR/PEPM/2017-01

2. Procédure

Ouverte

3. Intitulé du programme

Projet Energie Photovoltaïque de Mohéli – PEPM : « *Mise en place de six micro-réseaux photovoltaïques en zone rurale de l'Ile de Mohéli, Comores* »

4. Financement

Projet N°FED/2011/232-482, Financé sous le 10ème Fonds Européen de Développement / Facilité Energie ACP-UE

5. Pouvoir adjudicateur

MA-MWE (MADJI NA MWENDJE YA KOMOR)

Etablissement Public Industriel et Commercial

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture de matériels et équipements électriques, ainsi que la construction des réseaux de distribution d'électricité pour chacune des zones à électrifier et comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la mise en œuvre (études d'exécution, fourniture, montage et pose, essais et mise en service par le contractant) des ouvrages à mettre en œuvre dans le cadre du projet :

- **Zone Nord-Ouest: Axe Hoani – Miringoni :**

Réalisation de la ligne principale HTA entre Hoani et Miringoni (Total de 11,8 km de ligne) et réalisation des réseaux BT des villages de Domoni, Hamba et Barakani (Total de 4,6 km de ligne).

- **Zone Sud-Ouest: Axe Wanani - Ouallah 1 :**

Réalisation de la ligne principale HTA entre Wanani et Ouallah 1, des dérivations HTA vers Nyumachuwa et Miremani (Total de 26,2 km de ligne) et réalisation des réseaux BT des villages de Ouallah 2, Ouallah 1 et Miremani (Total de 4,7 km de ligne).

7. Nombre et intitulés des lots

Un seul lot

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium - de soumissionnaires) qui sont établies dans l'un des pays ACP, un des Etats membres de l'Union européenne ou dans un pays ou un territoire autorisé par l'accord de Partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après) La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales . Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

Toutes les fournitures achetées dans le cadre de ce marché doivent avoir pour origine un ou plusieurs de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du **Guide Pratique**

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de 18 000 € (Dix huit mille euros) lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 21 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite de site est obligatoire : deux visites seront organisées le 19 juin à 10 heures précises et le 29 juin 2017 à 10 heures précises sur les sites à Mohéli – Union des Comores. Les soumissionnaires sont tenus de participer à l'une de ces deux visites.

Les soumissionnaires potentiels confirmeront leur participation à cette visite de site par courrier électronique aux adresses suivantes :

MAMWE - MADJI NA MWENDJE YA KOMOR (Maître d'Ouvrage)

Monsieur le Chef de Projet PEPM

Email : projetsolairemoheli@gmail.com

IED – Innovation Energie Développement (Maître d'Œuvre)

Monsieur le Chargé de Projet – ATI PEPM

Email : b.nicolas@ied-sa.fr

A l'issue de la visite, les soumissionnaires se verront remettre une attestation de visite de site (modèle type en annexe du CCTP), co signée. Un exemplaire de cette attestation devra être joint à la documentation qui sera remise par les soumissionnaires.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité des offres, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique (voir point 8.2. des instructions aux soumissionnaires).

15. Période de mise en œuvre des tâches

La période de mise en œuvre des tâches, de la date de signature du contrat par le titulaire, à la réception provisoire, est de 13 mois.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble, sauf disposition contraire. Les critères de sélection ne seront appliqués ni aux personnes physiques ni aux sociétés unipersonnelles faisant office de sous-traitants:

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures) Au cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

La période de référence correspondra aux trois derniers exercices clos.

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants:

- le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur à 1 800 000 € (Un million huit cent mille euros) ; et
 - la proportion des actifs à court terme par rapport au passif à court terme doit être d'au moins 1 pour le dernier exercice clos. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci.
- 2) Capacité professionnelle du soumissionnaire (basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures). La période de référence correspondra aux 5 derniers exercices clos.
- Au moins 10 personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillant actuellement dans le domaine de la construction réseaux de distribution HTA / BT;
 - Expertise réelle en interne : le soumissionnaire ne peut sous-traiter qu'au maximum 30% du marché. Le soumissionnaire a ainsi l'obligation d'exécuter au moins 70% du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter cette part du marché.
 - Un (01) Chef de projet (fournir un CV) faisant partie des effectifs du soumissionnaire et justifiant :
 - o d'un niveau ingénieur en électricité ou électromécanique,
 - o travaillant depuis au moins 10 ans dans le domaine de la construction réseaux de distribution HTA / BT,
 - o avec une expérience professionnelle confirmée en pays ACP.
 - Un (01) ingénieur d'étude de réseaux électriques (fournir le CV) faisant partie des effectifs du soumissionnaire ou de ses sous-traitants et justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans la conception de réseaux de distribution HTA/BT et la réalisation des études mécaniques de réseau aérien HTA selon la norme NFC 11-201.
 - Au moins deux (02) Conducteurs de travaux (fournir les CVs) faisant partie des effectifs du soumissionnaire ou de ses sous-traitants et justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans la conduite de travaux de construction de réseaux de distribution HTA/BT.

- 3) Capacité technique du soumissionnaire (basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures).

La période de référence correspondra aux 5 derniers exercices clos.

- le soumissionnaire doit avoir au moins une (01) une référence d'au moins un budget 700 000 euros dans la réalisation de réseaux aériens HTA d'une longueur supérieur à 12 km, qui a été exécuté durant la période suivante: 24 mai 2012 au 24 mai 2017.
- Plus de 5 ans d'activité dans la construction de réseaux de distribution HTA/BT, avec des références significatives dans les pays ACP.

Cela signifie que le(s) marché(s) au(x)quel(s) le soumissionnaire se réfère pourrai(en)t avoir commencé ou avoir été achevé(s) à n'importe quel moment durant la période indiquée, mais ne doit/doivent pas nécessairement avoir commencé et avoir été achevé(s) durant cette période, ni avoir été exécuté(s) pendant l'intégralité de ladite période. Le soumissionnaire peut se référer soit à des projets achevés pendant la période de référence (même si le projet a démarré avant cette période) ou à des projets qui ne sont pas encore achevés. Dans le premier cas, le projet sera pris en compte dans sa totalité à condition de prouver qu'il a été réalisé convenablement (déclaration du pouvoir adjudicateur compétent, acceptation définitive). Dans le cas d'un projet en cours de réalisation, seule la portion convenablement réalisée pendant la période de référence sera prise en considération à condition d'apporter la preuve adéquate et de détailler la valeur de cette portion convenablement réalisée.

Entités pourvoyeuses de capacités :

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. A titre d'exemple, le pouvoir adjudicateur pourrait considérer cela inapproprié lorsque l'offre repose en majeure partie sur les capacités d'autre(s) entité(s) ou y fait appel pour des critères clefs. Si l'offre fait valoir les capacités d'autres entités, elle doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. Les preuves de leur capacité devront également être fournies lorsque le pouvoir adjudicateur en fait la demande.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un soumissionnaire ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières effectuent les tâches pour lesquelles ces capacités sont requises.

En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire a recours deviennent juridiquement responsables, conjointement et solidairement, pour l'exécution du contrat.

17. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible auprès du pouvoir adjudicateur, sur simple demande adressées par courrier électronique à l'adresse suivante :

MAMWE - MADJI NA MWENDJE YA KOMOR (Maître d'Ouvrage)

Monsieur le Chef de Projet PEPM

Email : projetsolairemoheli@gmail.com

Les demandes de mise à disposition du dossier d'appel d'offres devront mentionner clairement l'adresse de contact à utiliser pour la transmission ultérieure d'éventuelles clarifications ou changement mineur.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par courrier électronique (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19 aux deux adresses mentionnées ci-après : projetsolairemoheli@gmail.com et b.nicolas@ied-sa.fr.

Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres.

Tout éclaircissement ou changement mineur apporté au dossier d'appel d'offres sera transmis par courrier électronique à tout soumissionnaire potentiel ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres (à l'adresse de contact indiqué lors du retrait), au plus tard 11 jours avant la date limite de remise des offres.

19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être impérativement réceptionnées à l'adresse du pouvoir adjudicateur au plus tard le lundi 24 juillet 2017 à 12 heures, heure locale.

Le pouvoir adjudicateur ne prendra pas en considération les offres reçues après cette date limite.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se tiendra dans les locaux du pouvoir adjudicateur, le lundi 24 juillet 2017, à partir de 14 heures, heure locale. Les entreprises soumissionnaires sont libres d'être présente, ou représentée, pendant ladite séance.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

22. Base juridique

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les États membres du Groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 Juin 2000, tel qu'amendé à Luxembourg le 25 Juin 2005 et à Ouagadougou le 22 Juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV révisée par la décision 1/2014 du Conseil des Ministres du 20 ACP-UE Juin 2014.